

Une salle de cinéma virtuelle? Le cas de La Vingt-Cinquième Heure

Guilhem Caillard

Number 323, July 2020

Quel après pour le cinéma?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95089ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caillard, G. (2020). Une salle de cinéma virtuelle? Le cas de La Vingt-Cinquième Heure. *Séquences : la revue de cinéma*, (323), 14–15.

Une salle de cinéma virtuelle ?

GUILHEM CAILLARD

Le cas de La Vingt-Cinquième Heure

Le confinement lié à la pandémie de COVID-19 a soulevé de nombreuses interrogations chez les exploitants de salles frappés de plein fouet. La fermeture soudaine de leurs établissements les a privés de revenus. À cela plusieurs craintes se sont ajoutées et des questions sont restées sans réponse : en cas de déconfinement, celui-ci prendra-t-il effet immédiatement dans les salles ? Dans quelles conditions ? Avec quelles règles de distanciation ? Car une chose est certaine : priver une salle contenant 500 places d'environ deux tiers de sa capacité de remplissage (afin de respecter entre chaque personne une distance acceptable) n'est pas économiquement viable. Les plus optimistes ont toutefois vu cette solution de transition comme une façon de réintégrer progressivement les habitudes auprès des spectateurs, et de regagner la confiance des plus craintifs.

En France, pour maintenir le lien avec le public, la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) et la revue *Allociné* ont lancé dès la mi-avril une large campagne de capsules vidéo intitulées *On ira tous au cinéma*. Éric Toledano et Olivier Nakache (réalisateurs des *Intouchables* et du *Sens de la fête*) ont lancé le bal : filmés en confinement, ils expriment leur amour de la salle pour son caractère unique, racontent leurs habitudes (du siège préféré à l'intérêt pour l'avant-programme). Ils évoquent « cette petite excitation qui date de l'enfance et qui ne s'est jamais éteinte ». La campagne, devenue un *hashtag* (#oniratusaucinéma) repris par des milliers d'internautes, a ainsi vu défiler les témoignages de dizaines de personnalités – Alain Chabat, Christophe Lambert, Emmanuelle Devos, Sandrine Kiberlain –, répondant tous à une question finale : « le film que vous attendez le plus en salles cette année ? ». Un véritable matraquage promotionnel qui a, semble-t-il, eu son effet. Selon une étude menée par la firme Vertigo à la fin avril, 50,9% des Français ont déclaré que la sortie au cinéma reste pour eux le deuxième loisir d'après confinement le plus attrayant (juste derrière la soirée au restaurant ou au bar).

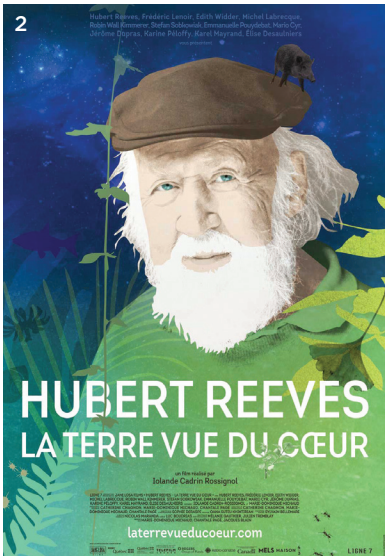
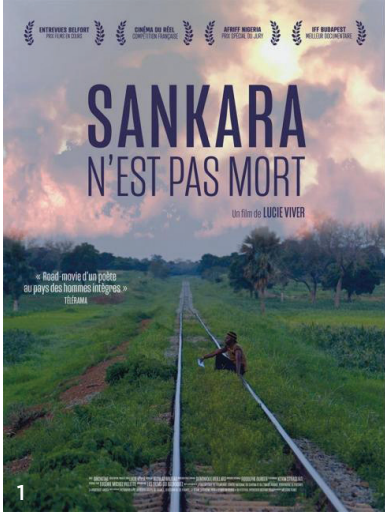
Or, pendant ce temps, les plateformes de diffusion (Netflix, Amazon) ont évidemment gagné du terrain. Contraints au gel de leurs activités, les exploitants craignant la systématisation de la consom-

mation en ligne ont pour certains d'entre eux clamé leur attachement au respect de la « chronologie des médias » (le sacro-saint maintien des fenêtres de diffusion), tandis que le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) effectuait des mises à jour hebdomadaires d'autorisations exceptionnelles de sorties de films directement en vidéo sur demande. Bref, si le sujet divise, il n'en demeure pas moins qu'une remise en question générale du système de réglementation est apparue nécessaire, particulièrement à l'ère du numérique.

Pierre-Emmanuel Le Goff, fondateur associé de La Vingt-Cinquième Heure, une compagnie de production et de distribution française fondée en 2012, a vu dans le confinement une occasion à saisir. Il figure parmi les premiers à agir en proposant un dispositif innovant pour maintenir des salles de cinéma en activité malgré la pandémie. Vaste programme, mais avec quels résultats concrets ? À ce chapitre, le 9 mai 2020, soit plus d'un mois après le lancement de son initiative, Le Goff déclare être parvenu à rejoindre 30 000 spectateurs avec les 1 000 séances organisées grâce à sa « salle virtuelle ». Ramenés au prorata, les chiffres laissent à désirer, et correspondraient en temps normal à des résultats très mitigés (une moyenne de 30 spectateurs par séance).

Mais sur le plan symbolique, l'initiative prend tout son sens, car elle permet de garder la salle en vie, en particulier les petits cinémas de quartier régis par des exploitants indépendants. La Vingt-Cinquième Heure travaille par exemple avec le Marcel Pagnol, un établissement classé « Art et essai » installé dans un ancien théâtre à Aigues-Mortes (Sud de la France). Le Goff fait aussi affaire avec Les 3 Luxembourg, un petit complexe de trois salles totalisant 320 places situé dans le 6^e arrondissement de Paris, et considéré depuis sa création en 1966 comme une véritable institution.

Avec ce système, l'exploitant n'est pas laissé de côté puisqu'une part des revenus lui revient. Pour le spectateur désireux de soutenir sa salle de cinéma préférée, il n'a qu'à suivre l'actualité des séances sur le site de La Vingt-Cinquième Heure où sont répertoriés tous les lieux partenaires. Une salle virtuelle, sorte d'avatar du cinéma existant, est recréée par les organisateurs qui donnent accès aux



LE 13 MAI
AU CINÉMA
EN SALLES VIRTUELLES

RÉALISATION Thomas Bornot & Cyril Montana
PRODUCTION Logique Nouvelle
GENRE Documentaire
86 minutes

SYNOPSIS
Cyril, écrivain parisien, n'aurait jamais imaginé que Lacoste, le village de son enfance, puisse un jour se faire privatiser par le milliardaire Pierre Cardin. Poussé par son fils et alors que rien ne le destinait à ça, il décide de s'engager contre cette OPA d'un genre nouveau et entame un véritable bras de fer avec le célèbre couturier.

"Une fièvre acheteuse qui divise les habitants et que la mairie est bien en peine d'endiguer"

LIBÉRATION
"Cyril contre Goliath dénonce la question de la privatisation de l'espace public et propose des solutions à portée des citoyens pour sauvegarder leur territoire"

MEDIAPART

CHOISISSEZ VOTRE FILM

inscrivez vous à notre newsletter

séances planifiées par les programmeurs habituels des établissements, ce qui a l'avantage de préserver la ligne éditoriale faisant la réputation de chacun. Avec les distributeurs, Pierre-Emmanuel Le Goff négocie des périmètres de géolocalisation allant de 5 à 50 kilomètres autour du cinéma réel, permettant ainsi aux spectateurs se trouvant dans la bonne zone d'acheter un billet pour la « projection ». Celle-ci est de plus accompagnée par un artisan du film : convié à répondre aux questions à la fin de la séance, le réalisateur ou l'acteur participe à un débat en ligne comme il l'aurait fait habituellement.

Selon Le Goff, ce système à la fois simple et ingénieux apporte des résultats encourageants : « Le cinéma L'Arvor à Rennes a fait une séance avec débat : 269 tickets payants à 6 euros ont été vendus, alors que sa salle comptait 250 places. Quand on fait plus d'entrées dématérialisées qu'en physique, cela signifie qu'il existe un modèle économique à travailler. Les personnes qui n'ont en temps normal pas accès aux cinémas peuvent désormais acheter des billets : les barrières sont levées. Par ces temps de crise, notre système permet aux exploitants de maintenir le lien social avec leur public, d'offrir des moments de partages et de discussions. Aucune plateforme de vidéo à la demande ne propose vraiment ce petit miracle de l'échange et de construction intellectuelle autour d'un sujet¹. »

Un « e-cinéma » qui, sans remplacer la salle, en reproduit l'ambiance et demeure à ce jour la proposition la plus déférente envers les établissements clas-

sés « Art et essai ». Pour Pierre-Emmanuel Le Goff, l'augmentation de la demande vers les plateformes peut nuire aux films indépendants, généralement plus fragiles dans ces écosystèmes privilégiant les œuvres à gros budgets. Et lorsque les cinémas rouvriront en France, il perçoit son offre comme étant complémentaire. À ce jour, il lui manque néanmoins la reconnaissance officielle du CNC : celle-ci entraînerait une diminution du taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) par billet vendu et un accès au système de redistribution permettant le soutien à la création française.

En attendant, le catalogue des œuvres proposées s'est étoffé tout au long du printemps. Privé de salles, le documentaire de Bastien Simon, *Les grands voisins, la cité rêvée*, à propos du projet éphémère de réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, a ainsi pu bénéficier d'une belle attention médiatique. L'astrophysicien et écologiste québécois Hubert Reeves a malgré le confinement pu rencontrer le public français grâce à la diffusion du documentaire *La terre vue du cœur*, de Iolande Cadrin-Rossignol. Parmi les coups de cœur, mentionnons *En politica*, de Penda Houzangbe et Jean-Gabriel Tregoa, sur le mouvement espagnol Podemos, et le saisissant *Sankara n'est pas mort*, de Lucie Viver, à propos du Burkina Faso, de la fragilité et du courage de ses habitants. Un choix global délibérément tourné vers le documentaire d'auteur qui contribue également à forger la singularité et la nécessité de La Vingt-Cinquième Heure. ▲

1. *Sankara n'est pas mort* de Lucie Vivier
2. *La terre vue du cœur* de Iolande Cadrin-Rossignol
3. *Capture écran du site 25heure.com*

Référence

¹ Voir l'entretien complet sur Cineuropa.org